

VIE DU CLUB



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

1 - Les animations à retenir :

- Dimanche 08 septembre 2024 (10h-16h) : Forum des Associations de Bron (situé espace Albert CAMUS).
- 09 et 10 novembre 2024 : Concours du Club, sélectif aux championnats de France.
- 20 décembre 2024 : Tir de Noël.
- Mars 2025 : Tir de la St Sébastien.
- Juin 2025 : tir à l'oiseau.
- Animations à thèmes pendant la saison (voir le tableau d'affichage)

2 - Inscription aux compétitions :

Consulter le tableau d'affichage pour toutes les informations concernant les concours et les inscriptions ou le site internet

3 - Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est affiché sur le tableau d'affichage. Prenez l'habitude de consulter régulièrement le tableau d'affichage pour suivre la vie du club et les infos tir à l'arc.

4 - Règlement du tir en extérieur au Fort de Bron :

Annexe jointe.

5 - Tenue du club :

Voir règlement intérieur et financier.

DÉROULEMENT DE LA SAISON

- Les cours seront assurés uniquement en période scolaire.
- Pour les congés scolaires (Toussaint, Noël, Printemps) : le gymnase sera ouvert au moins 1 fois en semaine, en tir libre. Les jours et heures seront communiqués 2 semaines avant.
- Pour le tir en extérieur, le pas de tir est accessible tous les jours en dehors des horaires d'entraînement collectif.
- Respectez les horaires d'entraînement pour le bien-être de tous !

A bientôt et bonne reprise à tous, bien amicalement...
Le bureau.

© RIGI | FOTOLIA

ARC CLUB DE BRON

Fédération Française de Tir à l'Arc

INSCRIPTIONS SAISON 2024-2025

Nouveaux adhérents	Anciens adhérents
Mercredi 11 septembre 2024 de 18:00 à 20:00 Jeudi 12 septembre 2024 de 18:00 à 20:00	Vendredi 06 septembre 2024 de 19:00 à 21:00
Lieu : Gymnase BOULLOCHE - Rue Jacques DALIGAND à BRON (Gymnase du Lycée Professionnel de l'Automobile)	

<http://www.arc-club-bron.fr>
Contact : arc.club.bron@gmail.com ou au Gymnase BOULLOCHE



Siège social :
Maison des Sociétés
Boîte 99 Square GRIMMA
69500 BRON
Affiliation FFTA 0169212
Agrément Jeunesse et Sports N°69 92 692
SIRET : 43302739800018 APE 9312Z

APPORTEZ LE DOSSIER COMPLET !

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée.
- Attestation santé pour les mineurs et les majeurs (volet détachable daté et signé par vos soins). La fédération a validé le principe de non certificat médical en cas de réponse négative à toutes les questions
- Pour les nouveaux adhérents : une photo.
- Éventuellement : Pass Région, bons associatifs, pass'sport, chèques vacances
- Les règlements sont à l'ordre de ARC CLUB DE BRON.

TENUE DE SPORT et CHAUSSURES DE SPORT
OBLIGATOIRES !

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS EN SALLE (au gymnase Bouloche)

Mardi 17 septembre 2024

- Adultes : débutants et perfectionnement de 20h à 22h (entraîneur Hervé DF*).
- Tir libre autorisé de 20h à 22h, suivant places disponibles.

Mercredi 18 septembre 2024 - (Attention, aucun tir libre pendant les cours jeunes !)

- Jeunes : débutants et perfectionnement de 17h45 à 19h30 (entraîneur Arthur DF*).
- Adultes : perfectionnement et compétiteurs de 20h à 22h (entraîneur Arthur DF*).
- Tir libre autorisé de 20h à 22h, suivant places disponibles.

Jeudi 19 septembre 2024

- Tir libre autorisé de 18h à 20h, suivant places disponibles.

Vendredi 20 septembre 2024

- Adultes/Jeunes : compétiteurs de 18h à 20h (entraîneur Stéphanie DE***).
- Adultes/Jeunes : débutants et perfectionnement de 20h à 22h (entraîneur Stéphanie DE***).
- Tir libre autorisé de 18h à 22h, suivant places disponibles.

* Diplômé FFTa ** Brevet d'état *** Diplômé d'état

TIR EN EXTÉRIEUR Fossés du Fort de Bron

En accès libre aux personnes majeures.

TARIFS 2024-2025



Catégories licence + adhésion club	Montant	Versement obligatoire en 3 chèques
Adultes	180 €	80 € + 50 € + 50 €
Dirigeants	61 €	-
Jeunes (nés après le 01/01/2004)	122 €	50 € + 42 € + 30 €

Prêt Matériel	Location	Cautiion
Arc Initiation	15 € / an	150 €
Arc Compétition	50 € / trimestre	250 €

Paiement possible en chèques vacances, coupons sport, Pass'port, bon associatif de Bron, ou PASS'REGION.

Kit initiation archer à partir de 50 € dans les archeries locales.

NOTA:

Le paiement de la cotisation en 3 chèques (encaissés en septembre, novembre, janvier) est à libeller à l'ordre de ARC CLUB DE BRON.

Un tarif dégressif sera appliqué dès la 2ème personne de la même famille.

Attention, la date butoir pour la récupération du matériel sera le vendredi 26/06/2025.

Passé cette date, le chèque caution sera encaissé.

La licence 2023/2024 couvre l'activité jusqu'au 31 août 2024.
Il est impératif de valider les licences au 1er septembre 2024.
Pour les nouveaux adhérents, l'accès au pas de tir ne sera pas possible sans le questionnaire santé.